

LA VOIX DES OUBLIES « VDO »



PLAN D'ACTION 2025

Décembre 2024

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte de travail

La VDO va poursuivre son accompagnement et ses appuis en faveur des personnes vulnérables en 2025 dans un contexte de travail au niveau national caractérisé par les événements suivants :

- La situation sécuritaire dominée par la présence des rebelles du M23 à l'Est du pays notamment dans la Province du Nord-Kivu qui entraîne les déplacements massifs de la Population. A l'Ouest, le phénomène « MOBONDO » continue avec des attaques dans certains coins de la Province du Kwango et du Kwilu, cela crée de perturbation des activités dans les provinces citées. Toutes ces situations occasionnent l'augmentation des personnes en situation de vulnérabilité dans le pays.
- La vie économique connaît l'augmentation sans cesse des produits tant manufacturés qu'agricoles, et cela a des répercussions sur le panier de la ménagère et rend la situation pénible aux personnes vulnérables, notamment les albinos, les personnes à mobilité réduite, les vieillards et orphelins dans leurs structures d'encadrement
- Il y a pour l'instant plusieurs initiatives tant publiques que privées, allant dans le sens de soulager les personnes en situation de détresse, mais leur impact reste très insignifiant.

Sur le plan institutionnel, La VDO a amélioré davantage sa situation de gestion administrative et financière, cela se démontre par :

- La tenue correcte et à jour des outils de gestion administrative et financière,
- La redevabilité de son action auprès des membres, des partenaires et de l'Etat à travers la production régulière et à temps de son rapport technique et financier et par
- La présentation de la page rétrospective et prospective lors des séances d'échanges de vœux et soirées de gala organisées chaque année
- La mobilisation des ressources financières pour les actions de terrain auprès des partenaires de la VDO à travers l'opération de lever de fonds et autres.

Il est à noter que sur le plan institutionnel que La VDO est en quête du siège social étant donné qu'elle est installée dans un local d'emprunt qui lui sert de siège.

1.2. Les bénéficiaires ciblés

Les actions que la VDO entreprendra pour cette année seront en faveur de la catégorie des personnes vulnérables suivantes :

- Les femmes vulnérables de Kinshasa ;
- Les personnes atteintes d'albinisme de Kolwezi ;
- Les enfants orphelins dans une des structures d'encadrement ciblée à Kinshasa ;
- Les prisonniers à Kinshasa.

Les choix de ces catégories ont été motivés dans une réunion d'évaluation par les membres du Comité exécutif dans le souci de faire une rotation au regard également des moyens limités face à l'étendue grandissante des besoins à résoudre.

1.3. Axes stratégiques du plan d'action 2025

Le présent plan d'action est structuré en deux axes stratégiques ci-après :

1.3.1. Axe stratégique 2 : Œuvre pour le Renforcement des capacités institutionnelles de la VDO afin de lui permettre de mieux accomplir sa mission

Les actions à mener dans cet axe vont consister à renforcer les atouts institutionnels de la VDO pour lui permettre de mobiliser suffisamment des fonds pour soutenir les personnes vulnérables.

Cela passera par le truchement des partenaires tant publics que privés et par les membres épris par l'amour du prochain et par la volonté d'aider son prochain.

Les actions consisteront également à faire intérioriser cet adage de la VDO, je cite « Tant qu'il y aura des vulnérables, nous ne serons jamais en paix » fin de citation.

1.3.2. Axe stratégique 1 : Poursuivre l'autonomisation des personnes vulnérables

Il s'agira dans cet axe de mener les actions dans le but de renforcer le pouvoir économique des personnes vulnérables pour leur auto-prise en charge, de favoriser leur intégration sociale. Il s'agira également de mener les actions d'urgence dans le sens de redonner de l'espoir et le sourire aux personnes vulnérables.

II. BREVE PRESENTATION DE LA VDO

2.1. Aperçu historique

« J'étais en prison, et vous ne m'avez pas pris soin de moi, j'ai été en prison, et vous ne m'avez pas visité » Mattieu 25.37

C'est dans cette perspective en se basant sur ce verset cité ci-dessus qu'est née l'Organisation non gouvernementale et sans but lucratif dénommée "**LA VOIX DES OUBLIES**", VDO en sigle, sous l'initiative de Monsieur Honoré LOANGO BOELUA BAENDAFE, Ambassadeur Humanitaire de la Paix.

En effet, certaines personnes sont oubliées par notre société pour diverses raisons : soit parce qu'on est malade et cette maladie a perduré, soit parce qu'on se retrouve en prison pour un motif ou un autre, soit encore parce qu'on n'est plus stars d'autres fois ou qu'on n'a plus des moyens d'autres fois, soit enfin on est sinistré et victime de catastrophes.

C'est ainsi, se basant également sur l'adage qui dit que *l'union fait la force*, nous avons pensé mettre sur pieds cette structure afin de prêter mains fortes à nos frères et sœurs en difficultés.

Seuls, nous ne pouvons rien, mais avec l'appui de tout le monde et surtout de notre Créateur, nous arriverons à notre objectif : celui d'un monde meilleur où fait bon vivre, un paradis où la souffrance, les difficultés, la misère et autres catastrophes n'auront pas de place.

A ce jour, la VDO fonctionne normalement et remplit les conditions de fond et de forme exigées par la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 de la République démocratique du Congo régissant les Associations sans but lucratif.

2.2. Objectifs

Les objectifs poursuivis par la VDO sont :

- Conscientiser et sensibiliser les personnes oubliées pour les impliquer dans les efforts de leur propre prise en charge
- Lutter contre la discrimination ou l'intolérance des personnes oubliées
- Aider ces personnes à connaitre leurs droits et devoirs envers la société
- Promouvoir la culture de la Paix par la sensibilisation au respect des valeurs fondamentales et universelles que sont la liberté, la justice, la démocratie, la tolérance, la solidarité, l'égalité, la vie, etc.
- S'investir pour la promotion et la protection des droits humains en général et particulièrement ceux des personnes oubliées
- Assurer la formation et l'encadrement des personnes oubliées par des séminaires et des ateliers
- Assurer la mobilisation des ressources et mener des actions caritatives et humanitaires au profit des personnes oubliées
- Organiser les journées d'échanges humanitaires entre les acteurs locaux et internationaux en collaboration avec l'Etat congolais

2.3. Organisation/fonctionnement

A ce niveau, nous devons préciser que la Voix des Oubliés comprend deux organes statutaires, à savoir :

2.3.1. Le Conseil d'administration

Il est l'organe qui a pour rôle entre autres :

- Arrêter la politique générale de l'association ;
- Adopter les statuts et le règlement d'ordre intérieur de l'association ;
- Approuver le rapport du comité exécutif sur la gestion et les activités de l'association ;
- Elire et le cas échéant révoquer les membres du comité exécutif ;
- Etudier et analyser les modalités de coopération avec d'autres organismes ;
- Agréer ou rejeter la candidature d'un membre effectif, d'honneur ou sympathisant sur proposition du comité exécutif.

Il se réunit en session ordinaire une fois par mois et en session extraordinaire une fois que le besoin l'exige sur convocation du Président du Comité Exécutif qui en assure la présidence.

2.3.2. Le Comité Exécutif

Il est l'organe de gestion et d'exécution des décisions prises par le conseil d'administration.

Il est composé des personnes qui s'occupent chacun dans les secteurs d'activités visant l'atteinte des objectifs que la VDO s'est assigné.

Le comité exécutif se compose de la manière suivante :

N°	NOMS	FONCTION
01	LOANGO BOELUA BAENDAFE Honoré	PRESIDENT
02	TSHIBUABUA TSHIMANGA Mamy	VICE-PRESIDENTE
03	NGENGA TEMBO Vickera	SECRETAIRE GENERAL
04	LUMANJI Nancy Christine	SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE
05	IYALA BONGWALANGA Julie	TRESORIERE GENERALE
06	BIYELA VILHENA Serge	CHARGE DE PROJETS
07	NGALULA KHANDA Nadège	CONSEILLERE JURIDIQUE
08	MALU A NZAMBI Daniel	CHARGE MEDICAL ET DE LA LOGISTIQUE

2.4. Ressource

La VDO vit principalement des cotisations de ses membres effectifs. Il n'est pas exclu que l'Association bénéficie des dons et legs de la part des partenaires nationaux et internationaux.

III. PREVISION DE L'ANNEE

3.1. Axes stratégiques

3.1.1. AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DE LA VDO POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SA MISSION

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Activités
Objectif 1 : Renforcer les atouts institutionnels de la VDO	Les ressources de la VDO pour accomplir correctement sa mission mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de fonds mobilisés aux partenaires et membres ; • Nombre d'actions organisées en faveurs des personnes vulnérables • Présence du bureau équipé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser les réunions du comité exécutif de la VDO ; 2. Tenir les outils de gestion ; 3. Sensibiliser et mobiliser les membres par les réseaux VDO ; 4. Organiser la soirée de gala de la VDO

3.1.2. AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES PERSONNES VULNERABLES

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Activités
Objectif 1 : Redonner le sourire aux personnes vulnérables	Les personnes vulnérables ont retrouvé le sourire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre des personnes vulnérables visitées et assistées ; ▪ Nombre des personnes vulnérables formés sur la gestion de leurs unités de production. 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Organiser la formation en faveur des personnes vulnérables de Kinshasa 6. Organiser une activité de terrain en faveur des personnes atteintes d'albinisme à Kolwezi 7. Organiser une action en faveur des prisonniers à Kinshasa 8. Organiser une action en faveur des orphelins de Kinshasa 9. Organiser la conférence « Nous sommes tous humains »

IV. BUDGET

Il s'agit ici de donner les coûts suivants les axes stratégiques adoptés par la VDO pour l'année 2025.

4.1. AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DE LA VDO POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SA MISSION

Code	Activités et sous activités	Lieu	Responsable	Cout en \$ USD
1.1	Organiser les réunions du comité exécutif de la VDO ;	• Siège de la VDO (Kinshasa)	• Président de la VDO • SG	USD 951,40
1.2	Tenir les outils de gestion ;	• Siège de la VDO (Kinshasa)	• TG	USD 247,55
1.3	Dotter la VDO d'un siège administratif équipé	• Siège de la VDO (Kinshasa)	• Tous les membres du Comité exécutif et de l'association, partenaires y compris	USD 13.625,00
1.4	Organiser la soirée de gala de la VDO	• Kinshasa	• Président et tous les membres du Comité	USD 9.427,50
1.5	Sensibiliser et mobiliser les membres par les réseaux VDO	• Kinshasa	• Président et tous les membres du Comité exécutif	USD 820,00

4.2. AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES PERSONNES VULNERABLES

Code	Activités et sous activités	Lieu	Responsable	Cout en \$ USD
2.1	Organiser la formation en faveur des personnes vulnérables de Kinshasa	Kinshasa	Président et tous les membres du Comité exécutif	USD 2.134,93
2.2	Organiser une activité de terrain en faveur des personnes atteintes d'albinisme à Kolwezi et la conférence « Nous sommes tous humains »	Kolwezi	Président et tous les membres du Comité exécutif	USD 19.850,93
2.3	Organiser une action en faveur des prisonniers à Kinshasa	Kinshasa	Président et tous les membres du Comité exécutif	USD 4.205,00
2.4	Organiser une action en faveur des orphelins de Kinshasa	Kinshasa / District X	Président et tous les membres du Comité exécutif	USD 2.785,00
2.5	Organiser une action en faveur des orphelins de Kinshasa	Kinshasa /District Y	Président et tous les membres du Comité exécutif	USD 2.780,00

Ainsi ,le cout total des activités à réaliser se chiffre à USD 56.827,31 (Dollars américains Cinquante sic mille huit cent vingt sept , centimes trente et un).

V. CHRONOGRAMME D'ACTIVITES

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DE LA VDO POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SA MISSION

Code	Activités et sous activités	Période
1.1	Organiser les réunions du comité exécutif de la VDO ;	Chaque mois
1.2	Tenir les outils de gestion ;	Chaque jour
1.3	Sensibiliser et mobiliser les membres par les réseaux VDO ;	Chaque jour
1.4	Organiser la soirée de gala de la VDO	07 mars 2025

AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES PERSONNES VULNERABLES

Code	Activités et sous activités	Période
2.1	Organiser la formation en faveur des femmes vulnérables de Kinshasa	04 avril 2025
2.2	Organiser une activité de terrain en faveur des personnes atteintes d'albinisme à Kolwezi	11 juin 2025
2.3	Organiser une action en	25 octobre 2025

	faveur des prisonniers à Kinshasa	
2.4	Organiser une action en faveur des enfants orphelins de Kinshasa	30 août 2025
2.5	Organiser la conférence « Nous sommes tous humains »	13 juin 2025
2.6	Actions en faveur des orphelins	20 décembre 2025

Conclusion

Les membres du comité exécutif de la Voix des Oubliés « VDO » en sigle, a procédé à l'élaboration du plan d'action 2025 en tenant compte du contexte général du pays et de la situation institutionnelle de la VDO.

La mise en œuvre de ce plan d'action dépendra de la mobilisation des ressources humaines financières et matérielles et de l'élan de solidarité des personnes tant physiques que morales pour venir en aide aux personnes vulnérables.

Fait à Kinshasa, le 22 décembre 2024

NGENGA TEMBO Vickera

Secrétaire général

LOANGO BOELUA B. Honoré

Président & Ambassadeur pour la Paix